

**OBJET**

**PERSONNEL -  
Modification du tableau  
des effectifs.**

**==**

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
21/11/17

Date d'affichage :  
21/11/17

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers  
votant : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

Séance du 27 NOVEMBRE 2017 à 18h00

salle des sports avenue Eric Jaulmes à Rouvroy (02100)

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEWICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, M. Bernard BRY suppléant de M. Elie BOUTROY, M. René JOLY suppléant de M. Jean LEFEVRE, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

Mme Frédérique MACAREZ représenté(e) par M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Philippe LEMOINE représenté(e) par Mme Anne CARDON, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT représenté(e) par M. Jacques HERY

Absent(e)s :

M. Damien NICOLAS, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Lors de la séance du 17 novembre dernier, le comité technique a émis un avis favorable concernant la suppression des postes suivants :

- 1 poste de puéricultrice de classe normale à temps non complet 17 h 30 hebdomadaires
- 1 poste d'éducateur principal de jeunes enfants
- 22 postes d'adjoint administratif
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 4 postes d'adjoint technique
- 2 postes d'adjoint technique à temps non complet 17 heures 30 hebdomadaires
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 29 heures hebdomadaires
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 30 heures hebdomadaires
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 2 postes d'adjoint d'animation
- 3 postes d'agent de maîtrise
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'éducateur des APS principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 2 postes de rédacteur
- 3 postes de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 3 postes de technicien
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (11 h 63 hebdomadaires)
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (3 h 06 hebdomadaires)
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (3 h 27 hebdomadaires)
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (4 h 23 hebdomadaires)
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (7 h 04 hebdomadaires)

Par ailleurs, afin de tenir compte de l'évolution des besoins des services, il convient de créer les postes suivants :

- 1 poste d'attaché
- 1 poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste de puéricultrice de classe normale
- 1 poste de bibliothécaire
- 1 poste d'adjoint administratif
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (17 h 30 hebdomadaires)
- -1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (17 h 30 hebdomadaires)
- 2 postes d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (4 h 45 hebdomadaires)
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (15 h hebdomadaires)
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (14 h 30 hebdomadaires)
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (10 h hebdomadaires)

- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (6 h 30 hebdomadaires)
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (7 h 15 hebdomadaires)

En outre, afin de permettre le changement de filière d'un agent et d'effectuer les nominations suite à la procédure de sélection professionnelle organisée dans le cadre de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, il convient de créer les postes suivants :

- 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'ingénieur

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions mentionnées au présent rapport.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ ne prennent pas part au vote.

S'est abstenu(e) : M. Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20171127-40522-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/17

Publication : 01/12/17

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation